

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session spéciale du conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract tenue le 23 janvier 2013 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne
M. Gilles Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Gélinault Dionne
Mme. Gisèle Héroult
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

20 -01-2013 ARRÉRAGES DE TAXES

CONSIDÉRANT QUE le dossier des immeubles appartenant à la compagnie 9179-2218 Québec Inc. devient de plus en plus compliqué juridiquement;

CONSIDÉRANT QUE les sommes d'argent impliqués sont d'une importance extrême;

Il est donc
Proposé par Mme Gisèle Héroult
Et adopté à l'unanimité

De référé à M^e Nério De Candido toutes personnes ou compagnie désirant s'informer ou proposer quelques projets ou entente concernant les immeubles appartenant à la compagnie 9179-2218 Québec Inc.

Que M. Nério De Candido soit mandaté d'engendrer toutes procédures judiciaires visant à protéger et préserver toutes créances dues en impôts fonciers ou autres taxes à la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract et cela pour l'ensemble des immeubles au rôle d'évaluation de cette Municipalité.

21-01-2013 ENTENTE GESTION DÉCHETS SOLIDES

CONSIDÉRANT QUE l'entente signée entre cette municipalité et la municipalité du Village de Fort-Coulonge est rédigé pour l'élimination des déchets solides dans un dépôt en tranchée;

CONSIDÉRANT QUE les dépôts en tranchée ne sont plus utilisés dans cette MRC depuis avril 2010;

CONSIDÉRANT QUE du aux faits ci-mentionnés, la Municipalité de Mansfield et Pontefract considère l'entente qui est cité ci-haut comme caduc;

Il est donc
Proposé par M. Gilles Dionne
Et adopté à l'unanimité

Que cette Municipalité avise la municipalité du Village de Fort-Coulonge son intention de signer une nouvelle entente qui reflète la nouvelle réalité du service offert à cette dernière.

Que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract rédigera dans les semaines à venir une nouvelle entente qu'elle proposera la municipalité du Village de Fort-Coulonge.

22-01-2013 LEVEE DE LA SESSION.

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:05

.....
M. Leslie L. Bélair
Maire.

.....
M. Eric Rochon
Secrétaire-Trésorier.